

PROPHÉTESSE

(Hébr. *nebiâh* ; gr. *prophétis*.)

La Bible, qui fait à la femme une place si importante dans l'histoire de l'établissement du Royaume de Dieu, ne lui donne presque aucun rôle dans les annales du prophétisme.

A part Débora, la Jeanne d'Arc des Hébreux ([Jug 4:4](#)), nous ne trouvons dans l'A. T. que Marie, soeur de Moïse ([Ex 15:20](#)), et Hulda, contemporaine du roi Josias (2Ro 22:14), qui soient appelées prophétesses. Pour Marie, [No 12:6](#) prouve que son titre ne lui venait pas de ce qu'elle eût le don de prophétie ; peut-être devait-elle ce qualificatif au fait qu'elle était la soeur du prophète, tout comme la femme d'Ésaïe est appelée « la prophétesse » en tant qu'épouse d'un prophète ([Esa 8:3](#)). Quant à Hulda, femme d'un fonctionnaire de Jérusalem, elle apparaît bien avec les caractères d'une envoyée de l'Éternel (2Ro 22:15-20). Le texte hébreu nous signale encore en Noadia ([Ne 6:14](#)) une femme qui appartenait au clan des faux prophètes ; mais comme le texte des LXX dit : « Souviens-toi, ô Dieu, de Noadia *le prophète*, et des autres prophètes qui cherchaient à m'effrayer », et que la Vulg. fait aussi de Noadia *un prophète*, il est fort possible que nous ayons affaire ici à une erreur du copiste hébreu et que Noadia ait été un homme.

--Le N.T. ne cite qu'un nom de prophétesse : Anne, fille de Phanuel ([Lu 2:36](#)). Mais la façon dont Anne est présentée, vivant dans le service du Temple et parlant de l'enfant Jésus après que celui-ci y eut été porté, doit nous conduire à la rapprocher, non des prophétesses de l'ancienne alliance, Débora ou Hulda, mais de celles de la nouvelle alliance, c'est-à-dire des femmes qui, lorsqu'elles y étaient poussées par l'Esprit, telles les quatre filles de l'évangéliste Philippe ([Ac 21:9](#)), interprétaient la parole de Dieu et priaient dans les assemblées pour l'édification de l'Église ([1Co 11:5](#)).

De l'ensemble des textes relatifs aux prophètes et aux prophétesses dans la Bible, il ressort que le prophétisme se présente sous deux aspects différents. Il manifeste :

1° Le don accordé à un certain nombre de personnalités de voir dans l'avenir et de prédire au nom de l'Éternel. C'est le don qu'ont possédé avant tout les « hommes de Dieu » dans l'A.T. On trouve une définition de ce mandat prophétique dans De 18:15 et suivants.

2° Une grâce, qui s'est développée dans la nouvelle alliance ; là, elle a sa source dans la communion avec le Christ en qui les prophéties ont eu leur accomplissement. De cette grâce est née une fonction, que l'apôtre Paul définit en disant aux Corinthiens : « Celui qui prophétise parle aux hommes pour les édifier, les exhorter et les consoler » ([1Co 14:3](#)). Dans un cas comme dans l'autre il n'y a pas de distinction entre l'homme et la femme. Voir Prophète (dans le N.T.).

Alex. W.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

2 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2019 - www.topchretien.com